

Décision 19-DCC-174 du 24 septembre 2019

relative à la prise de contrôle exclusif par le groupe Maritime Kuhn de la société Bolloré Ports France

Posted on: 26 novembre 2019 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Groupe Maritime
Kuhn
Bolloré Ports France

Lire

Le texte intégral

105.3 Ko